

Licence de droits d'utilisation et de reproduction de photographies mises à disposition par l'Office du Tourisme et des Congrès

En téléchargeant et en utilisant les photographies fournies par l'OTCN, le bénéficiaire reconnaît expressément accepter les termes de la présente licence dont il déclare avoir pris préalablement connaissance.

INFORMATION

Les photographies (également dénommées images) présentes sur le site internet de l'OTCN ou délivrées sous quelque forme que ce soit par l'OTCN sont protégées par le Code de la propriété intellectuelle et les Conventions internationales en matière de propriété littéraire et artistique. Elles ne peuvent être utilisées, reproduites, représentées, adaptées ou copiées, en tout ou partie, sous quelque forme, par tout procédé existant ou à venir, et en quelque lieu que ce soit, que conformément aux présentes et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires applicables en la matière. Toute utilisation qui pourrait être préjudiciable à leurs propriétaires, aux auteurs et / ou aux tiers représentés ou dont les biens sont représentés (globalement les Détenteurs des Droits) et/ou à l'OTCN est interdite.

BENEFICIAIRE DE LA LICENCE

Le bénéficiaire de la présente licence consentie par l'OTCN est toute personne physique ou morale dont la demande d'inscription à la photothèque de l'OTCN aura été acceptée.

S'il s'agit d'une personne physique, le bénéficiaire est considéré comme l'utilisateur unique des images ou produits, seul titulaire à ce titre de la licence d'utilisation.

S'il s'agit d'une personne morale la licence s'impose à tous ses membres, associés, salariés, préposés ou prestataires sous la responsabilité directe ou indirecte des représentants légaux de la personne morale.

La licence d'utilisation est personnelle au bénéficiaire.

CONCESSION DE DROITS D'EXPLOITATION, CONTRAT, LIMITATIONS

La reproduction ou la représentation des images mises à disposition du demandeur par l'OTCN nécessite une demande d'inscription à la photothèque de l'OTCN, à partir d'un formulaire rempli par le bénéficiaire et précisant notamment **le type, l'étendue, le contexte et la nature de l'utilisation.**

La licence d'utilisation accordée par l'OTCN, est un droit non onéreux, non exclusif, non cessible, non transférable d'utilisation et de reproduction des images qui ne peut être exercé que pour une utilisation à des fins professionnelles exclusivement.

L'utilisation des images pour un autre usage que celui expressément prévu par la présente licence peut constituer une contrefaçon des droits de propriété littéraire et artistique au sens de la réglementation en vigueur.

Aucun transfert de propriété des images n'est octroyé par la présente licence, les auteurs ou leurs ayant-droits demeurant propriétaires des droits patrimoniaux et des supports originaux des images.

RESPONSABILITES

Sous réserve du respect des termes du présent contrat de licence, les droits d'utilisation en découlant **sont concédés à titre non onéreux eu égard aux objectifs de l'OTCN de promouvoir la destination touristique de Nice.**

Préalablement à toute utilisation, le demandeur, s'il est un mandataire, s'engage à signaler à l'utilisateur et à tous tiers intermédiaires, les limites des utilisations autorisées en fonction des droits qu'il a acquis auprès de l'OTCN. Il est entièrement responsable de toute utilisation et de ses suites.

Chaque parution doit faire l'objet de la mention du copyright sous la forme fournie par l'OTCN et/ou contenu dans les méta données associées à l'image électronique.

L'utilisateur doit impérativement faire également figurer sur la reproduction de l'image le nom de l'auteur de la photographie.

Il appartient au bénéficiaire de vérifier, préalablement à toute utilisation, que tous les droits et autorisations nécessaires à la reproduction des images concernées dans le cadre de l'utilisation envisagée sont autorisés et faire son affaire personnelle de toutes autorisations requises.

L'adaptation des documents sous quelque forme que ce soit est réalisée par le bénéficiaire sous son entière responsabilité. Une telle adaptation ne peut porter atteinte au droit moral de l'auteur.

Il est expressément interdit d'utiliser les images mises à disposition à des fins de pornographie, racisme, violence, et dans tout autre domaine litigieux ou préjudiciable à l'auteur et/ou aux tiers représentés et/ou à leur mandataire et/ou à l'OTCN.

II est interdit au bénéficiaire de donner en sous licence, de donner, de prêter, de louer ou de distribuer tout ou partie d'une photographie quel que soit son format, sa définition ou son support

GARANTIE ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉS

L'OTCN détient les droits de concéder des licences à titre non onéreux pour l'usage des images à titre professionnel par les tours opérateurs, les organes de presse, et les institutions dans le but d'assurer la promotion de la ville de Nice. L'OTCN déclare de bonne foi qu'à sa connaissance, les droits concédés ne contrefont aucun droit d'auteur.

Aucune autre garantie expresse ou implicite, de quelque nature, directe ou indirecte, n'est octroyée à l'occasion de cette licence.

Le bénéficiaire de la licence fera son affaire personnelle, sans aucun recours possible contre l'OTCN, de tout litige résultant du non-respect du présent contrat et s'engage à indemniser et protéger l'OTCN et ses personnels contre tous dommages et frais connexes résultant d'un tel litige.

STOCKAGE ELECTRONIQUE DES IMAGES

Le bénéficiaire ne peut télécharger les images, objets de ce contrat, que sur un disque dur ou autre support informatique et ne pourra pas fabriquer, utiliser ou distribuer de copies à d'autres fins que celles qui sont définies par le présent contrat et sur le bordereau de livraison. Il ne peut mettre ces images à disposition d'autres utilisateurs dans une configuration de réseau ou par partage de fichier.